

Centre du véhicule Camion (châssis)		Marque de fabrication O M - (Montage) (suisse)		Type L C 1 - O M (25 NL) *		Modèle années 1955/59		Bordereau-type N° 1'6 7 9-A	
Caractéristiques Châssis type "25 NL" - moteur type "COLD" ** - Empattement 3'000 mm									
Carburant mazout/diesel								Nombre de cylindres 4	
Constructeur du châssis O M, Brescia (I) - Montage suisse par BERNA et SAURER									
N° du châssis frappé à droite, derr. cabine s/face ext. longeron et s/plaquette constructeur									
N° du moteur frappé à droite, à l'avant bloc-moteur, au-dessus pompe-alimentation et s/plaquette									
Type du moteur C O L D **									
Position du mot. à l'avant Frein-moteur sur échappement SAURER									
Cylindrée 4'150 cm³		Frein de remorque -						Dimensions ext. en mm	
Temps 4		Transmission mécanique		Treuil/Cabest. -		Longueur châs. 5'530			
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 5		Crochet de rem. s/demande				Largeur 2'000	
Entraînement s/roues AR.		Vitesse en 1 ^{re} 10-12 km/h		Voie avant 1'615		Hauteur cabine 2'180			
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 71-80 km/h		Voie arrière 1'530		Empattement *) 3'000			
Nombre de pneus 6		Bloquage différentiel -		Diam. de brsq. 11.10/11.10 R				Perte à faux arr. 1'540	
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, agissant sur toutes les roues									
Frein à main mécanique, à serrage extérieur s/arbre de cardan resp. sur les roues arrière									
Poids avec		avant		arr.		total		Pneumatiques	
A vide cab.		1'500		780		2'280		Dimension 7.00-20 7.00-20 -	
Charge utile		-		-		-		Charge pneu 1'060 1'060 -	
Total		-		-		-		8 Ply 8 Ply -	
Garantie deFabr.		2'500		5'000		5'850		-	
Poids max. garanti pr. train routier		8'500		-		-		-	
Direction: position		à droite - avancée		-		-		-	
Alsace		105		-		-		-	
Forme de la carrosserie		cabine avancée fermée, autrement exécution individuelle		-		-		-	
Nombre de places: total		2		(avant 2 milieu - arr. -)		-		Places debout -	
Siège arrière		-		-		-		-	

***)

Phares: marque	2/ CARLLO	Indicateurs de direction	4/ clignoteurs av. lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV-latér. derr. portes cab.	-AR=extrémité longer. (cr)
Feux de position	4/ 2 dans les phares +	Essuie-glace	2/ électriques
SONNEBORN	2 feux d'encombr.s/ toit cab.	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Feux arrières	1/ comb.av. feu stop (rouge)	Rétroviseur	2/ latér. à l'extérieur
Réfecteurs	-	Indicateur de vitesse	cadran km/h
Feu stop	1/ comb.av. feu AR (rouge)	Figurine de radiateur	-
Eclairage N° de contrôle	1/ comb. à gche. pr. plaque haute		
Phare marche arrière	-		
Équipement électrique	12	Volts	
Mesure du bruit	86	dB à 2'100 t/min.	

Observations et exceptions:

- *) Empattement: exécution avec empattement de 2'600 mm, voir carte type Nr. 1'680
- ***) Moteur: exécution avec moteur "COD", voir carte-type Nr. 836
- ****) Équipement: est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'expertise individuelle.

Le présent certificat de type remplace celui No. 1'679 du 2.4.1958
Nouvelle impression complétée.

(5.12.1958)

Lieu et date de l'expertise-type Arbon, le 15.9.1955

Arbon, les 13 et 14.8.1955

La Commission d'expertise-type